

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

En date du 13 juin, le Conseil Municipal de la commune d'Ambarès et Lagrave a été convoqué par Décret du Premier Ministre pour le 20 juin, à 8h00

Ordre du Jour :

*** Dossier présenté par Monsieur HERITIE, Maire**

- *Élections Sénatoriales - Élection des délégués suppléants des Conseils Municipaux*

PRESENTS : M. HERITIE, Maire, Mme KORJANEVSKI , M. GUENDEZ, Mme MALIDIN, M. MALBET, Mme BRET, M. SICRE, Adjoints au Maire, Mme GARCIA, M. COMBE, Mme BOUZIGUES, Mme CLAVERE, Mme MINEZ, Mme GOURVIAT, M. AMIEL, Mme GARCIA-BEGE, M. MOREL, M. ROSELL, M. POULAIN, M. HERNANDEZ, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Mme DE PEDRO BARRO, M. CASOURANG, M. LAGOFUN, Mme BLEIN, M. DELAUNAY, M. GIROU, M. SEGONDY, Mme PAILLET, M. BLANLOEUIL, M. BOURDAIS, M. GIRAUD, Mme LARTIGUE, Mme ZAIDI, Mme RICHARD

POUVOIRS :

Mme DE PEDRO BARRO a donné pouvoir à M. GUENDEZ
M. CASOURANG a donné pouvoir à Mme BRET
Mme BLEIN a donné pouvoir à M. MALBET
M. DELAUNAY a donné pouvoir à M. SICRE
M. SEGONDY a donné pouvoir à M. HERITIE
Mme PAILLET a donné pouvoir à Mme KORJANEVSKI
M. BLANLOEUIL a donné pouvoir à Mme MINEZ
Mme LARTIGUE a donné pouvoir à Mme GARCIA-BEGE

19 présents
14 absents
8 pouvoirs
Soit : 27 votants

Monsieur le Maire : j'ouvre la séance du conseil municipal qui est particulière puisque elle est consacrée à l'élection des délégués suppléants des conseils municipaux pour les élections sénatoriales. Il faut que nous communiquions les résultats à la Préfecture dans la journée.

Je propose de désigner Nordine GUENDEZ secrétaire de séance.

Y a t-il d'autres candidatures ?

Il n'y en a pas, nous désignons Nordine GUENDEZ secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire annonce les pouvoirs.

Dossier présenté par Monsieur HERITIE, Maire

Élections Sénatoriales - Élection des délégués suppléants des Conseils Municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR PROPOSITION DE Monsieur le Maire

Conformément à l'article L.285 du Code Electoral, dans les communes de 9000 à 30 799 habitants, tous les conseillers municipaux en fonction sont délégués de droit. Il n'y a en outre pas lieu d'élire de délégués supplémentaires.

En revanche, des suppléants sont élus dans toutes les communes, y compris dans les communes de 9000 à 30 799 habitants qui ne disposent que de délégués de droit. Ceux-ci sont appelés à remplacer les délégués des conseils municipaux lors de l'élection des sénateurs en cas de refus, de décès, de perte des droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation de fonctions de conseiller municipal de ces délégués. Pour la commune d'Ambarès et Lagrave, le nombre de suppléants à élire est fixé à 9.

Les suppléants sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel. L'ordre des suppléants résulte de leur ordre de présentation sur la liste déposée.

Pour être suppléant, le candidat doit être de nationalité française et ne pas être privé de ses droits civiques et politiques par une décision devenue exécutoire. Seuls peuvent être suppléants, les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune.

Tout conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats aux fonctions de suppléants. Aucune personne extérieure au conseil municipal ne peut présenter de candidats. Les listes peuvent être complètes (9 candidats) ou incomplètes. Chaque liste de candidats aux fonctions de suppléants doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (loi du 2 août 2013).

La déclaration de candidature est rédigée sur papier libre et doit contenir :

- le titre de la liste présentée

- les noms, prénoms, sexe, domicile, date et lieu de naissance des candidats dans l'ordre de présentation.

Les listes sont déposées auprès du Maire. Elle peuvent être déposées jusqu'à l'ouverture du scrutin.

Monsieur le Maire : J'ai reçu 3 listes :

Liste n°1 : le groupe Ambarès notre parti pris avec un seul candidat Monsieur Hervé SELLIER,

Liste n°2 : le groupe que je préside avec comme candidats BARBEAU Geneviève, RODRIGUEZ Jean Philippe, MONTAVY Marie Claude, PETRISSANS Jean Marc, DOSMAS Monique, BAS Patrick, LAHAIE Marie Pierre, SUTRE Marcel et MALKI Malika

Liste n°3 : le groupe Ambarès et Lagrave Bleu Marine avec les candidatures de Serge SOUFFLET, Gisèle LOPEZ, Léopold PRADEL, Jacqueline BRES, Raymond LOPEZ et Elisabeth HERNANDEZ

C'est un vote à bulletin secret. On va distribuer les listes.

Monsieur le Maire appelle les 2 conseillers les plus âgées et les 2 conseillers municipaux les plus jeunes pour l'ouverture du scrutin à savoir Messieurs MOREL et MALBET et Monsieur AMIEL et Madame GOURVIAT

APRES AVOIR PROCEDE AU DEPOUILLEMENT et constaté :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 27

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 19

ONT OBTENU :

Liste n°1 : 5 voix

Liste n°2 : 21 voix

Liste n°3 : 1 voix

AYANT OBTENU au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application à la plus forte moyenne :

Liste n°2 : 7 suppléants

Liste n°1 : 2 suppléants

Liste n°3 : 0 suppléants

Sont donc proclamés 8 délégués suppléants pour les élections sénatoriales :

Mme BARBEAU Geneviève
M. RODRIGUEZ Jean Philippe
Mme MONTAVY Marie Claude
M. PETRISSANS Jean Marc
Mme DOSMAS Monique
M. BAS Patrick
Mme LAHAIE Marie-Pierre
M. SELLIER Hervé

Monsieur le Maire : les membres du bureau à savoir M. AMIEL, Mme GOURVIAT, M. MALBET et M. MOREL doivent signer le procès-verbal + signature des délégués de droit.

Monsieur le Maire : Je lève la séance à 8h40

Le MAIRE,

M. HERITIE,

Mme KORJANEVSKI

M. GUENDEZ

M. DE PEDRO BARRO

M. CASAURANG

Mme MALIDIN

M. LAGOFUN

M. MALBET

Mme BRET

M. SICRE

Mme BLEIN

Mme MINEZ

M. BLANLOEUIL

M. COMBE

Mme GOURVIAT

M. AMIEL

Mme CLAVERE

Mme BOUZIGUES

M. SEGONDY

Mme GARCIA

M. GIROU

Mme PAILLET

M. DELAUNAY

Mme GARCIA-BEGE

M. GIRAUD

M. BOURDAIS

Mme LARTIGUE

M. POULAIN

Mme ZAIDI

M. MOREL

M. ROSELL

M. HERNANDEZ

Mme RICHARD